

SÉANCE ordinaire

Le 7 octobre 2020

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 7 octobre 2020, à 16h40, à huis clos comme prescrit par le gouvernement dans le cadre des mesures prises pour éviter la propagation du COVID-19.

SONT PRÉSENTS: Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout, Denis Pelchat, Richard Duguay, Donald Vachon et Gaétan Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général & greffier
Madame.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

201007.274 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en enlevant les points suivants puisqu'ils ont été discutés à la séance extraordinaire tenue ce même jour.

- Adoption des procès-verbaux;
- Approbation des comptes à payer;
- Recommandation de paiement – ASTELL CAZA DE SUA – Dossier commission municipale du Québec N/Réf 9000056-1
- Adoption du programme de départ à la retraite pour les employé(e)s syndiqué(e)s de la Ville de Chandler;
- Embauche – Agente de réception/perception – Madame Marilyn Morin

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE & VÉRIFICATION DU QUORUM
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
 - Société Alzheimer / Gaspésie Îles-de-la-Madeleine – Campagne 2020;
 - Demande de don – Épilepsie Gaspésie Sud;
 - Campagne d'automne 2020 - La ressource ;
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 ~~Approbation des comptes à payer;~~
 - 4.2 ~~Recommandation de paiement – ASTELL CAZA DE SUA – Dossier commission municipale du Québec N/Réf 9000056-1;~~
 - 4.3 ~~Adoption – Programme de départ à la retraite pour employé(e)s syndiqué(e)s ;~~
 - 4.4 ~~Embauche – Agente de réception/perception – Madame Marilyn Morin;~~

- 4.5 Autorisation – Dépôts à la caisse – Agente de réception - perception;
- 4.6 OMH – Approbation des états financiers au 31 décembre 2019;
- 4.7 Acte de dépôt – Élections générales du 5 novembre 2017 – Rapport d’activités du trésorier au conseil municipal ;
- 4.8 Signataire – Entente de partenariat – Molson Coors Canada et Ville de Chandler ;
- 4.9 Recommandation de paiement – Tetra Tech Qi Inc – Assainissement des eaux ;
- 4.10 Appui - Assouplissement des critères d'admissibilité au FAAC;
- 4.11 Recommandation de paiement – Signal Services Inc. – Signalisation ;
- 4.12 Modification de la résolution numéro 191104.405 – Vente du lot 5 265 492 - Parc industriel ;
- 4.13 Recommandation de paiement – AddEnergie – Achat d’une borne de recharge SmarTWO ;
- 4.14 Servitude de tolérance ou d'empiétement – Monsieur Roger Dupuis ;
- 4.15 Acquisition de lots rue de la Plage quartier Chandler – SIMPLI IMMOBILIER INC. ;
- 4.16 Recommandation de paiement - Ministère des Transports – Contrat de fabrication et de pose d’enrobés sur la route 132 à Chandler ;
- 4.17 Recommandation de paiement – Entreprises Sylvain Leblanc – Asphaltage ;
- 4.18 Engagement de la municipalité – Correctifs sur le Réseau;
- 4.19 Encadrement des comités plénières à huis clos ;
- 4.20 Projet de quartier Chandler - Demande de l’office municipal d’habitation pour un module de jeux ;
- 5. PROPOS DU MAIRE
- 6. PÉRIODE DE QUESTIONS & LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE
 - 6.1 Période de questions de l’assemblée.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

201007.275 DEMANDE(S)

REPORTÉ

201007.276 AUTORISATION – DÉPÔTS À LA CAISSE – AGENTE DE RÉCEPTION - PERCEPTION

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce conseil autorise madame Marilyn Morin, agente de réception /perception à effectuer les dépôts à la caisse selon les modalités de son service.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

201007.277 OMH – APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2019

CONSIDÉRANT qu’il a lieu d’approuver les états financiers de l’Office municipal d’habitation de Chandler pour l’année 2019;

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que ce conseil approuve les états financiers de l’Office municipal

d'habitation de Chandler pour l'année 2019, tel que présenté ci-dessous :

Total des revenus	876 169 \$
Total des dépenses	1 882 215 \$
Déficit	(1 006 046) \$
Contribution SHQ	960 013 \$
Contribution municipalité	46 033 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

201007.278 ACTE DE DÉPÔT – ÉLECTIONS GÉNÉRALES DU 5 NOVEMBRE 2017 – RAPPORT D'ACTIVITÉS DU TRÉSORIER AU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil prend acte de dépôt par le directeur général et greffier du rapport d'activités du trésorier au conseil municipal concernant les élections générales du 5 novembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

201007.279 SIGNATAIRE – ENTENTE DE PARTENARIAT – MOLSON COORS CANADA ET VILLE DE CHANDLER

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que ce conseil autorise monsieur Glenn Clément, directeur du service de développement sportif, culturel et récréotouristique à signer pour et au nom de la ville l'entente de partenariat entre Molson Coors Canada et la Ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

201007.280 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – TETRA TECH QI INC – ASSAINISSEMENT DES EAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous de TETRA TECH QI INC

NUMÉRO DE FACTURE	PROJET	MONTANT (TTC)
60671527	Enregistreurs de débordements	1 069.28 \$
60671528	Installation de 4 débitmètres	488.65 \$

Il est également résolu que ces montants sont prélevés du budget de la TECQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

201007.281 APPUI - ASSOUPPLISSEMENT DES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ AU FAAC

CONSIDÉRANT la résolution n° 2020-03-035 (4 mars 2020) de la

municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé relativement à la « demande d'assouplissement des critères d'admissibilité au FAAC » adressée au ministère de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada;

CONSIDÉRANT que notre Municipalité est soucieuse de la problématique invoquée par la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé dans ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche que la Ville de Chandler appuie la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé dans sa démarche à l'effet de demander au ministère de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada un assouplissement des critères d'admissibilité au FAAC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

201007.282 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – SIGNAL SERVICES INC. – SIGNALISATION

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro102721 de Signal Services Inc., au montant de 4 568.77 \$, toutes taxes incluses, pour l'achat de panneaux de signalisation et d'enseignes de rues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

201007.283 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 191104.405 – VENTE DU LOT 5 265 492 - PARC INDUSTRIEL

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu ce qui suit :

1. Que la Ville a été informée de la vente à intervenir entre «MFT & FILS INC.» et «9013-9403 QUÉBEC INC.» de l'immeuble situé dans le Parc Industriel, secteur de Pabos, Ville de Chandler (Québec), G0C 2H0, connu comme étant formé du lot CINQ MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE-CINQ MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DOUZE (lot 5 265 492), au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gaspé.
2. Que la Ville accepte que «MFT & FILS INC.» vende la propriété à «9013-9403 QUÉBEC INC.», et ce, sans exercer ses droits stipulés à l'article 5 de la "*Politique municipale relativement à la vente et aux promesses de vente de terrains qui sont la propriété de la Ville de Chandler et sont situés dans les parcs industriels*".
3. Que la Ville exige que le nouvel acquéreur respecte la

"Politique municipale relativement à la vente et aux promesses de vente de terrains qui sont la propriété de la Ville de Chandler et sont situés dans les parcs industriels".

Il est également résolu que la présente résolution modifie la résolution numéro 191104.405.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

201007.284 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – ADDENERGIE – ACHAT D'UNE BORNE DE RECHARGE SMARTWO

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro OC 19010 au montant de 5 291.23 \$, toutes taxes incluses, de AddENERGIE pour l'achat d'une borne de recharge électrique SmarTWO dans le cadre du Projet TC^{LT}.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

201007.285 SIGNATAIRE - SERVITUDE DE TOLÉRANCE OU D'EMPIÈTEMENT – MONSIEUR ROGER DUPUIS

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil autorise monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, à signer pour et au nom de la Ville la servitude de tolérance ou d'empiètement sur le lot 4 787 477 situé au 155, route 132 à Pabos Mills afin de régulariser l'empiètement de la boîte postale communautaire localisée sur ce terrain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

201007.286 ACQUISITION DE LOTS RUE DE LA PLAGE QUARTIER CHANDLER – SIMPLI IMMOBILIER INC.

CONSIDÉRANT que SIMPLI IMMOBILIER INC bénéficiera d'un programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents du Ministère de la Sécurité publique;

CONSIDÉRANT que SIMPLI IMMOBILIER INC a choisi d'utiliser l'aide financière qui lui est octroyée à des fins d'allocation de départ et s'engage à respecter toutes les clauses du programme;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que la Ville de Chandler se porte acquéreur des lots 4 293 787 et 4 293 789 pour la somme nominale de 1\$. La réglementation de la Ville de Chandler interdit déjà les constructions sur ce terrain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

201007.287 RECOMMANDATION DE PAIEMENT - MINISTÈRE DES TRANSPORTS – CONTRAT DE FABRICATION ET DE POSE D'ENROBÉ SUR LA ROUTE 132 À CHANDLER

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 695494 du Ministère des Transports, au montant de 116 074,02\$, toutes taxes incluses, pour le contrat de fabrication et de pose d'enrobé sur la route 132 à Chandler.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du règlement numéro V-207-2018 concernant la réalisation de travaux de mise aux normes du réseau d'aqueduc et dégoût, secteur Newport et, il s'agit de la facture finale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

201007.288 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – ENTREPRISES SYLVAIN LEBLANC – ASPHALTAGE

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous à « Entreprises Sylvain Leblanc » pour des travaux d'asphaltage :

NUMÉRO DE FACTURE	ENDROIT	MONTANT (TTC)
880274	Rue Dr. Allard	6 070.68 \$
880271	Avenue Jacques-Cartier	21 832.05 \$
880273	Route 132 (Îlot)	5 308.40 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

201007.289 ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ – CORRECTIFS SUR LE RÉSEAU

CONSIDÉRANT que le développement du parc industriel engendrera un débit d'eaux usées supplémentaires dans le réseau d'égout de la Ville estimé à 47,2m³/jour susceptible d'augmenter la fréquence des débordements de certains postes en temps de plein ou fonte des neiges;

CONSIDÉRANT que le projet est visé par la position ministérielle sur l'application des normes pancanadiennes de débordement des réseaux d'égout municipaux et que le MELCC informe la Ville qu'elle devra mettre en place des mesures compensatoires;

CONSIDÉRANT que certains travaux correctifs déjà prévus cette année devraient permettre à la Ville de retirer du

réseau municipal un débit supérieur à 400 m³/jour;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques demande à la ville de s'engager par résolution à réaliser ces mesures compensatoires;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que la Ville de Chandler s'engage à mettre en place des mesures compensatoires afin de retirer du réseau de la Ville un débit équivalent à ceux rejetés par le développement du parc industriel de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

201007.290 RÉSOLUTION POUR L'ENCADREMENT DES COMITÉS PLÉNIERS À HUIS CLOS

REPORTÉ

201007.291 PROJET DE QUARTIER CHANDLER - DEMANDE DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION POUR UN MODULE DE JEUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce conseil autorise qu'un montant supplémentaire de 2 500 \$ soit prélevé du budget prévu pour les projets de quartier du quartier de Chandler pour l'achat d'un module de jeux pour le secteur des rues Dubuc, Bond et Duclos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

201007.292 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout propose la levée de l'assemblée à 17 h 07.

VILLE DE CHANDLER

Louissette Langlois
Maire

Roch Giroux
Directeur général et greffier